

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 juin 2010

La séance est ouverte à 20h00

PRESENCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Présents : AGNOLI P. - BIANCONE G. - DESBROSSE MP. - GOBEROT JM. - GUELAUD Claude - LAGOUTTE JM. - LALLE S. - LANOIR F. - MICHELIN JM. - RAYMOND P. - TATIGNY P.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le secrétaire de séance est Frédérick LANOIR

1. Compte rendu du conseil municipal du 21 mai 2010

Approuvé à l'unanimité.

2. Délibération concernant l'Acadiane

L'Acadiane a été sortie du domaine public et cédée pour 200 €. Afin de régulariser les écritures comptables il y a lieu de procéder à la décision modificative suivante : RI 024 : +200€.

Approuvé à l'unanimité.

3. Délibération concernant un remboursement de Groupama

Le conseil valide l'encaissement d'un chèque de 1776.29 € suite au remplacement d'un vitrail de l'église.

Approuvé à l'unanimité.

4. Délibération sur la modification des statuts du SICECO

Le SICECO a tenu son assemblée générale le 3 juin dernier et a adopté une réforme de ses statuts.

Cette réforme porte sur :

- L'adoption de l'habilitation « communications électroniques » et les modifications qu'elle entraîne dans les articles 2 et 7 des statuts
- Le déplacement de la rubrique « utilisation rationnelle de l'énergie » de l'article 5 à l'article 7.

Elle a pour but de permettre au SICECO d'être acteur pour le déploiement du très haut débit.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu les statuts du SICECO

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération annexée du Comité du 3 juin 2010,

Approuve les statuts modifiés tels qu'ils ont été adoptés par l'Assemblée Générale du Comité du SICECO en date du 3 juin 2010

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

5. Point sur les travaux en cours

La date de réception des travaux de la Place St Jacques a été décalée du 22 juin 2010 au 29 juin 2010, suite à des problèmes rencontrés lors des commandes du mobilier urbain.

La réfection du trottoir devant chez Mr et Mme Christian GUYARD a été effectuée.

6. Réglementation de l'usage de la Place Saint Jacques

Le conseil municipal décide de la mise en place d'un règlement qui sera affiché prochainement.

7. Inauguration de la Place Saint Jacques

L'inauguration de la Place Saint Jacques est prévue le vendredi 3 septembre 2010 à 18H00

Elle se déroulera en présence notamment de Mrs F. PATRIAT, F.SAUADET et A. HOUPERT.

8. Délibération sur les tarifs pour le repas du 14 juillet 2010

Le conseil décide de maintenir les prix pratiqués en 2009, soit :

- Participant jusqu'à 6 ans : 6€
- Au delà : 12 €

Le menu et les modalités d'inscription seront précisés dans le prochain bulletin communal.

La séance est levée à 22h00.